

Les incertitudes économiques menacent l'accès au logement et nécessitent des décisions fortes

Le ralentissement de la conjoncture se confirme et se traduit par un plafonnement des carnets de commande du secteur et un report croissant de projets immobiliers. Le maître-mot est l'incertitude dans le contexte de guerre en Ukraine, de crise de l'énergie et d'indexations records. Sans oublier la remontée des taux d'intérêt qui, après la flambée des prix des matériaux, rabote et fragilise encore davantage l'accessibilité financière au logement, premier poste de dépense des ménages...

Texte & photo *Embuild Wallonie*

Embuild Wallonie insiste donc sur l'importance d'activer le Plan de Relance Wallon (PRW), avec ses investissements publics et ses mesures pour la transition énergétique et circulaire. Et n'oublions pas de garder la maîtrise des coûts de construction, d'encourager l'offre de logement et de préserver son accessibilité financière, via notamment une fiscalité immobilière plus incitative, outre un soutien à la densification et l'octroi accéléré des permis d'urbanisme : à défaut, la pénurie de logements de qualité déséquilibrera rapidement le marché.

Mais à plus court terme encore, Embuild Wallonie insiste sur 4 points :

- Instaurer un moratoire temporaire sur toute nouvelle réglementation (AGW PEB, AGW hiérarchie des déchets...) ayant un « impact prix » supplémentaire sur la construction.
- Confirmer (au niveau fédéral) le régime de chômage temporaire « énergie » pour toutes les entreprises frappées directement ou indirectement par la hausse du prix de l'énergie.
- Rendre la construction éligible aux aides « énergie » pour entreprises émises par la Région wallonne.
- Préserver et accélérer le Plan de Relance Wallon (PRW), malgré les récentes mauvaises nouvelles budgétaires (inflation, baisse des aides européennes, crise de l'énergie, endettement

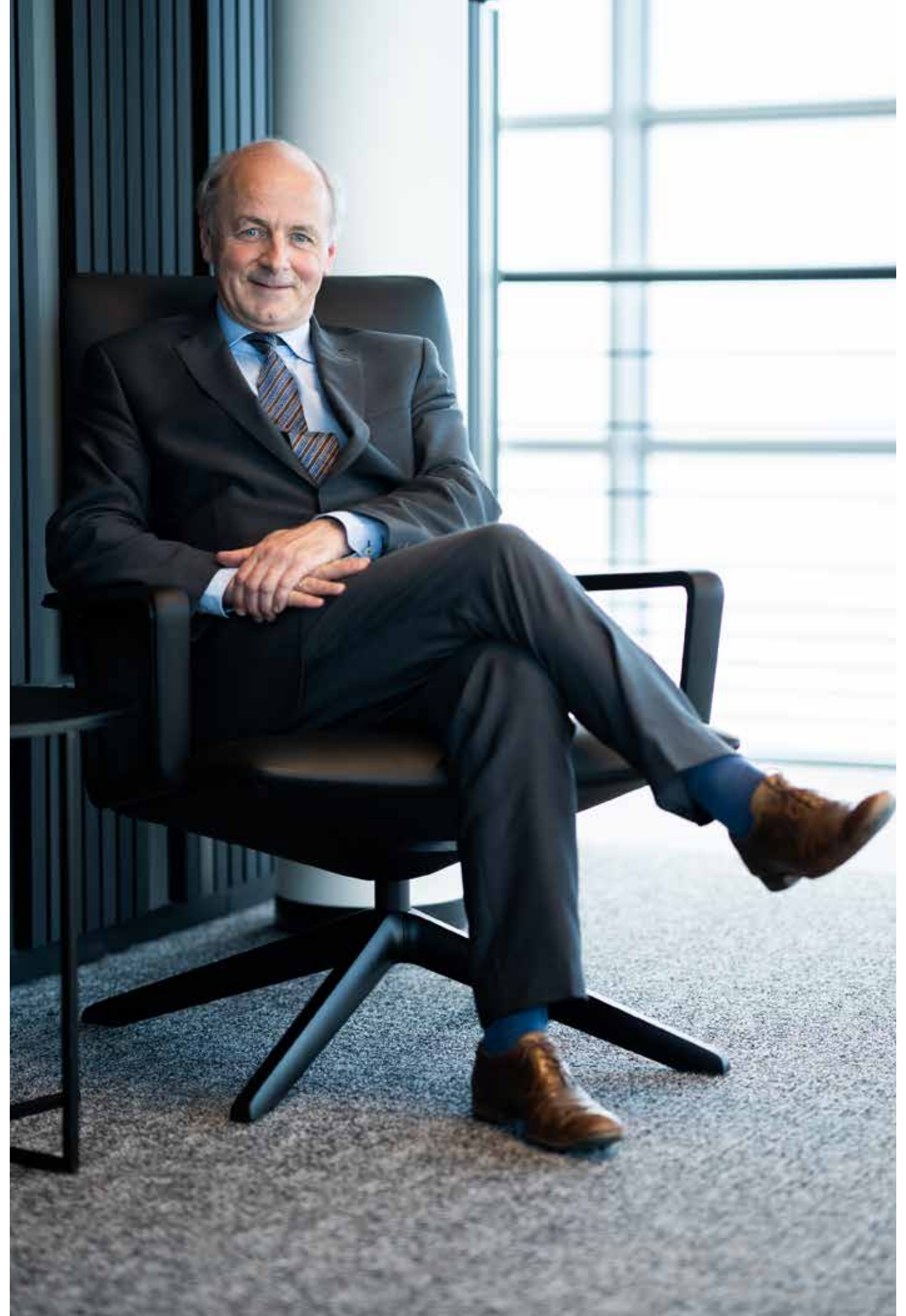
régional). La construction étant le secteur-clé de la relance, nous réclamons donc l'immunisation des 42 mesures prioritaires du PRW vis-à-vis de toute mesure d'économie.

Plus généralement, le réchauffement climatique et le contexte géopolitique exigent un renforcement de l'autonomie énergétique et de l'offre industrielle « locale » en produits et matériaux de construction (du niveau européen au niveau régional). C'est une condition nécessaire pour optimiser l'effet-levier de l'Alliance Climat-Emploi-Rénovation (ACER) - et en particulier du projet RENO+ porté par l'axe Embuild/CSTC/Greenwin - en vue de contribuer au triplement du rythme de rénovation énergétique du bâti via un modèle de massification. Tout aussi urgente

est la reconstruction des zones sinistrées par les inondations de juillet 2021.

Enfin, au-delà des variations conjoncturelles, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée restera structurelle, surtout si le PRW et l'ACER jouent leur rôle de booster. Nous appuyons donc résolument le nouveau contrat de gestion du Forem imposant à ce dernier - via des obligations de résultat - de renforcer l'offre de formation et de relever le taux d'emploi en Wallonie, notamment en mobilisant les femmes et les migrants. Nous appuyons aussi l'IFAPME pour renforcer l'insertion des jeunes via les filières d'alternance, ainsi que Constructiv pour intensifier les campagnes d'image des métiers du secteur. ■

« La construction étant le secteur-clé de la relance, nous réclamons donc l'immunisation des 42 mesures prioritaires du PRW vis-à-vis de toute mesure d'économie. »



Francis Carnoy, directeur général Embuild Wallonie